



# Worldline France – Mai 2022

## Les NAO : tour de magie ou mystification ?

Après une négociation à sens unique, une proposition ayant peu évolué et unanimement rejetée par tous les syndicats, la Direction, hermétique à tout effort financier supplémentaire, campe sur sa position initiale.

Elle fait fi de nos revendications, notamment la prise en compte indispensable pour tous les salariés de la hausse du coût de la vie générée par une inflation record, prévue pour être supérieure à 5% à fin 2022.

Vous n'avez rien compris à la communication NAO de la Direction du 10 mai ? C'est normal, vous êtes très nombreux dans ce cas et nous traduisons ici pour vous ses éléments de langage.

Éléments à retenir :

Augmentation générale : 40 € mensuels brut, **à condition** :

- d'avoir un salaire inférieur ou égal à 60 000 € bruts annuels,
- de ne pas avoir pas bénéficié d'une quelconque augmentation durant les 8 derniers mois, c'est-à-dire :
  - o de l'« effet domino »,
  - o d'une revalorisation exceptionnelle.

Augmentations individuelles : 1,60 % de la masse salariale, contre 2,31 % en 2021.

Contrairement à ce qu'écrit la Direction dans son mail d'information, des managers nous ont dit avoir reçu pour directives de limiter la distribution de leur enveloppe d'augmentation à 75 % de leurs collaborateurs.

La Direction annonce un budget d'augmentation de 5,2 % qui, en réalité, inclut les différentes augmentations déjà octroyées pour 3,2 %.

Par conséquent, en réalité, la NAO 2022 n'est que de 2 %, et pas pour tout le monde.

**Rien de différent donc par rapport aux années précédentes, malgré une inflation historique.**

Pendant ce temps nos collègues expérimentés quittent Worldline, pour obtenir des augmentations de 30 % à 50 % qui les réalignent sur les salaires du marché.

Dans ce contexte, les propositions de la Direction sont en total décalage avec ses ambitions affichées. Son discours répété sur la rétention des talents ne semble pas suivi d'effets.

De plus, pour remplacer les départs, la Direction recrute au prix du marché. Ainsi cohabitent désormais des collègues avec des écarts de rémunération importants pour un même poste occupé. Quelqu'un a-t-il pris la peine de calculer le coût engendré par la nécessité de ces recrutements, consécutive à ces départs ?

Pourquoi ne pas garder nos compétences en les payant correctement ?

Les NAO 2022 sont donc bien :

**Un tour de magie** : un rattrapage salarial devient une avance sur augmentation de salaire.

**Et une mystification** : nul ne sait ce qui va lui être attribué et attend sa fiche de paie de juillet pour le découvrir.

La CFE-CGC Worldline milite auprès de la Direction pour que le cycle des NAO soit dès 2023 basé sur l'année civile. Ainsi chacun pourrait discuter de ses attentes salariales avec son manager dès la rentrée.

## L'intéressement

La négociation en cours est laborieuse et pénible comme en attestent :

- les annulations à répétition de réunions à la dernière minute,
- les reports au mépris des disponibilités des participants,
- une 1<sup>ère</sup> proposition d'intéressement très en-deçà de ce qu'offrent nos concurrents, nonobstant les excellents résultats de Worldline au 1<sup>er</sup> trimestre,
- un discours **biaisé** de la Direction qui, sous prétexte d'une contrainte légale l'obligeant à augmenter la participation, **diminue** d'autant le budget alloué à l'intéressement, aux dépens des collaborateurs.

La CFE-CGC alerte une nouvelle fois la Direction sur son approche systématiquement comptable et financière qui cherche, sans succès, à rassurer les investisseurs. Nous observons circonspects l'attitude de la Direction en négociation : salariés comme employeur sont tous deux perdants si l'une des parties ne souhaite pas négocier.

La CFE CGC défend vos intérêts, rejoignez-nous pour agrandir l'équipe et notre influence !

N'hésitez-pas à nous écrire pour nous faire part de vos suggestions et nous permettre de défendre au mieux ce sujet majeur : [worldline.cfe.cgc@gmail.com](mailto:worldline.cfe.cgc@gmail.com).